



**PROCÈS VERBAL DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ELECTIVE DE LA FFHB
ET DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
PARIS – 20 novembre 2004**

sous la présidence de André Amiel, et de Christian Pechméja pour la partie consacrée aux élections.

Délégués présents :

Alsace	Spatz	Aube	Jaworsky
Aquitaine	Hebras	Aude	Gleizes
Auvergne	Couzelas	Bouches du Rhône	Adabie
Bourgogne	Royer	Calvados	Osouf
Bretagne	Bouthémy	Cantal	Brodowicz
Centre	Gougeon	Charente	Lassalle
Champagne-Ardenne	Habay	Charente-Maritime	Audouard
Corse	Guillot	Cher	Bordet
Côte d'Azur	Mourier	Corrèze	Tronche
Dauphiné Savoie	Charlet	Corse du Sud	Baldacci
Franche-Comté	Duffait	Côte d'Or	Fourcot
Languedoc-Roussillon	Jourdan	Côtes d'Armor	Herry
Limousin	Sounaleix	Creuse	Meunier
Lorraine	Noël	Dordogne	Aubin
Lyonnais	Mme Beccia	Doubs	Tréand
Midi-Pyrénées	Duges	Drôme – Ardèche	Colombani
Nord - Pas de Calais	Liénard	Eure	Adeline
Normandie	Camilleri	Eure et Loir	Blanchoin
Pays de la Loire	Orrière	Finistère	Caer
P.I.F.E.	Dourbecker	Gard	Montagut
P.I.F.O.	Potard	Haute-Garonne	Mme Moussaoui
Picardie	Basquin	Gironde	Bizard
Poitou	Renaud	Hérault	Kibler
Provence Alpes	Mme Maillet	Ille et Vilaine	Dulong
Guadeloupe	Mme Mocka Renier	Indre et Loire	Laverat
Guyane	Ringuet	Isère	Barby
Martinique	Grandin	Jura	Crinquand
Nouvelle Calédonie	Wanamige	Landes	Pouysegur
Réunion	Hoarau de Boisvilliers	Loir et Cher	Lomet
Wallis et Futuna	Tuivai	Loire	Prebet
Ain	Treille	Haute Loire	Mme Menanteau
Aisne	Ceol	Loire-Atlantique	Chetrit
Allier	Mme Aurambout	Loiret	Duivonroux
Alpes de Haute Provence	Mazel	Lot et Garonne	Mme Mandon
Hautes Alpes	Leduc	Maine et Loire	Sionneau
Alpes-Maritimes	Fratani	Manche	Lefevre
Ardennes	Riga	Marne	Lequeux
Ariège	Delbosch	Haute Marne	Fourneret

Mayenne	Brehin	Haute Savoie	Reverdy
Meurthe et Moselle	Retournard	Paris	Rajau
Meuse	Bourzeix	Seine-Maritime	Hervieu
Morbihan	Le Priol	Seine et Marne	Nicolas
Moselle	Tripodi	Yvelines	Chehab
Nièvre	Walszewski	Deux-Sèvres	Champion
Nord	Dufour	Somme	Hatte
Oise	Mme Candillon	Tarn	Belarbi
Orne	Tirel	Tarn et Garonne	Gonnet
Pas-de-Calais	Naux	Var	Cloarec
Puy-de-Dôme	Morvan	Vaucluse	Mme Saurina
Pyrénées-Atlantiques	Oncins	Vendée	Bart
Hautes Pyrénées	Esteyrie	Vienne	Mme Chausse
Pyrénées-Orientales	Guichard	Haute-Vienne	Robert
Bas-Rhin	Bohn	Yonne	Millard
Haut-Rhin	Mikolajczyk	Territoire de Belfort	Parisot
Rhône	Diget	Essonne	Seveste
Haute-Saône	Delteil	Hauts-de-Seine	Mme Barbe Delmas
Saône et Loire	Taj	Seine-Saint-Denis	Schnell
Sarthe	Riot	Val-de-Marne	Giboin
Savoie	Mme Barata		

Ligues non représentées : Mayotte, Polynésie

Comités non représentés : Aveyron, Haute Corse, Gers, Indre, Lot, Lozère, Vosges, Val d'Oise

Assistent :

Bureau Exécutif : Mme Ansquer, Mrs Bettenfeld, Férygnac, Perruchet, Scarsi, Serex, Taillefer

Présidents de commission et du Jury d'appel : Mrs Anton, Arnault, Bouligaud, Grout, Ferry, Format, Jançon, Lelong, Moreau, Persiaux

Conseil Fédéral : Mr Chardon, Mme Cloarec, Mrs, Dijoux, Feuillan, Garcia, Mlle Klein, Mr Legal, Mmes Letuhaut, Marcet, Menant, Mrs Menant, Thoiry, Torre, Zborala

Commission de surveillance des opérations électorales : Mr Seuillard, Mlle Nathalie Ros, Mrs Drouvroy, Gaudichau, Virapin

La séance est ouverte à 14h30, dans l'amphithéâtre Nelson Paillou du CNOSF.

1 -.La situation des Ligues et Comités présents à l'ouverture de l'assemblée générale s'établit comme suit :

Comités : 87 sur 95, représentant 7506 voix sur 7777, soit 94,36%

Ligues : 30 sur 32, représentant 8195 voix sur 8275, soit 97,85%,

Total : 117 sur 127, représentant 15701 voix sur 16052, soit 96,77%.

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

2 – André Amiel accueille les délégués et les remercie de leur présence. Il rappelle que, pour la première fois à la FFHB, l'élection du Conseil d'Administration se fera au scrutin de liste. Il présente ensuite l'ordre du jour.

3 – Conformément à la délibération de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés n° 03-036 du 1^{er} juillet 2003 portant adoption d'une recommandation relative à la sécurité des systèmes de vote électronique, une présentation du fonctionnement général du système de vote électronique, suivie d'un test, est faite à l'assemblée générale par le prestataire de la FFHB, la société Sector.

4 - Le procès verbal de la 73^{ème} Assemblée Générale (Hyères – 16, 17, 18 avril 2004) est adopté par 13190 voix pour (94,29%), 799 contre (5,71%), 343 votes blancs et 1267 abstentions (votants : 116 ; voix totales : 15599, exprimées: 13989).

5 - Claude Perruchet rend compte du mandat donné par l'assemblée générale de Hyères au Président André Amiel et au premier vice-président Jacques Bettenfeld (titulaires), ainsi qu'au secrétaire général Claude Perruchet et au président de la commission des statuts et de la réglementation Georges Format (suppléants) pour consentir les modifications qui pourraient être demandées par l'Administration ou le Conseil d'Etat dans le cadre des mises en conformité des statuts et règlements de la FFHB avec les dispositions du décret n° 2004-22 du 7 janvier 2004 pris pour l'application de l'article 16 de la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 et relatif à l'agrément des fédérations sportives, aux dispositions obligatoires des statuts des fédérations sportives agréées et à leur règlement disciplinaire type.

Il rappelle que les textes définitifs ont donné lieu à une demande d'agrément de la FFHB par le Ministre des Sports, conformément aux articles 1 et 2 du décret du 7 janvier 2004 et que l'arrêté d'agrément a été signé par le Ministère des Sports le 5 novembre 2004.

De même, il rappelle que la FFHB étant reconnue d'utilité publique, l'entrée en vigueur des statuts était également conditionnée, conformément à l'article 11 du décret du 7 janvier 2004, par le dépôt d'une demande d'approbation de ces statuts par le Ministre de l'Intérieur, et que cette demande a été déposée le 10 novembre 2004. Dans ce cadre, un nouveau mandat devra être donné par la présente assemblée générale pour consentir les nouvelles modifications qui pourraient être demandées par l'Administration ou le Conseil d'Etat.

A l'issue de ce compte rendu, Christian Liénard (Nord - Pas de Calais) intervient pour regretter que la conséquence des modifications apportées à l'article 14 des statuts (élection d'un représentant des Ligues d'outre mer et d'un représentant de la Ligue Nationale de Handball), décidées par le Conseil Exécutif le 4 juin, sur l'article 13 (nombre de membres élus du Conseil d'Administration porté à 35 au lieu de 33), n'ait pas été prise en compte dans l'annuaire fédéral 2004 - 2005.

6 - André Amiel se retire de la présidence de l'assemblée générale, qu'il confie à Christian Pechméja, ancien Président du Comité de l'Essonne et membre de la commission des statuts et de la réglementation. Christian Pechméja se déclare très honoré d'avoir été sollicité pour présider cette partie de l'assemblée générale.

7 - Rappel de la composition de la commission de surveillance des opérations électorales

Président : - Mr Edmond Seuillard, membre du Conseil d'Administration du CNOSF

Membres : - Mr Christophe Drouvroy, Directeur juridique adjoint de la Fédération Française de Football
- Mr Jean-Philippe Gaudichau, chargé de mission des affaires juridiques et administratives au CNOSF
- Mlle Nathalie Ros, professeur d'université en droit international public, membre du Jury d'appel de la FFHB
- Mr Marc Virapin, avocat, membre du Jury d'appel de la FFHB

8 - Election des membres du Conseil d'Administration élus au scrutin de liste (article 14.1 des statuts et 6.1 du règlement intérieur)

Deux listes sont candidates, par ordre alphabétique des responsables de liste :

1 - « Continuons ensemble » présentée par André Amiel

2 - « Le Handball ... autrement » présentée par Christian Liénard

Avant le scrutin, Christian Liénard intervient pour regretter que les numéros attribués à chacune des deux listes ne l'aient pas été par tirage au sort. Le prestataire répond qu'une modification du programme est possible mais qui peut prendre quelques temps. Il n'est pas donné suite à la demande.

Le vote à bulletin secret donne les résultats suivants :

Votants : 117, soit 15701 voix
Abstentions : 147
Votes blancs : 122
Exprimés : 15432
Liste André Amiel : 12347, soit 80,01% des suffrages exprimés
Liste Christian Liénard : 3085, soit 19,99% des suffrages exprimés

L'attribution des sièges est la suivante :

1) sièges attribués à la liste ayant obtenu le plus de voix, soit la liste André Amiel : 17 sièges

2) sièges attribués à la représentation proportionnelle :

- quotient électoral : $15432/16 = 964,5$, arrondi à 965
- liste André Amiel : $12347/965 = 12,79$, soit 12 sièges
- liste Christian Liénard : $3085/965 = 3,20$, soit 3 sièges

3) siège attribué à la plus forte moyenne

- liste André Amiel : $12347/(12+1) = 881,93$, soit 1 siège
- liste Christian Liénard : $3085/(3+1) = 771,25$

Au total, l'attribution des sièges est la suivante :

- liste André Amiel : 30 sièges
- liste Christian Liénard : 3 sièges

Sont élus :

Liste André Amiel

1 - André Amiel	16 - Laurent Jançon
2 - Jacky Bettenfeld	17 - Jean Laterrot
3 - Claude Perruchet	18 - Jean-Claude Moreau
4 - Alain Koubi	19 - Michel Persiaux
5 - Francis Arnault	20 - Joël Delplanque
6 - Jean-Pierre Feuillan	21 - Jean Férignac
7 - Georges Format	22 - Francis Serex
8 - Claude Scarsi	23 - Odile Marcet
9 - Jacques Taillefer	24 - Véronique Pecqueux - Rolland
10 - Claude Bouligaud	25 - Patricia Saurina
11 - Monique Ansquer	26 - Grégory Anquetil
12 - Jean-Charles Bouillot	27 - Jean-Claude Legal
13 - Pierre-Michel Ferry	28 - Evelyne Beccia
14 - François Garcia	29 - Gilles Basquin
15 - Michel Grout	30 - Jean-Paul Renaud

Liste Christian Liénard

1 - Christian Liénard	3 - Jean Lelong
2 - Jean-Pierre Habay	

9 - Election du représentant des Ligues d'outre-mer (article 14.2 des statuts et 6.2 du règlement intérieur)

Le candidat est Marcel Dijoux

Le vote à bulletin secret donne les résultats suivants :

Votants : 116, soit 15646 voix
Abstentions : 353
Votes blancs : 575
Exprimés : 14718
Marcel Dijoux : 14718, soit 100% des suffrages exprimés

10 - Election du représentant de la LNH (article 14.3 des statuts et 6.3 du règlement intérieur)

Le candidat est Alain Smadja

Le vote à bulletin secret donne les résultats suivants :

Votants	: 116, soit 15490 voix
Abstentions	: 1027
Votes blancs	: 735
Exprimés	: 13728
Alain Smadja	: 13728, soit 100% des suffrages exprimés

11 - À l'issue de ces élections ; Jacques Parisot (Territoire de Belfort) intervient pour regretter qu'une présentation des candidats de chacune des deux listes n'ait pas été faite avant le scrutin.

12 - Alain Jourdan (Languedoc – Roussillon) intervient pour rappeler qu'une réunion du Conseil des Présidents de Ligue se tiendra les 3, 4 et 5 décembre à l'occasion du Tournoi de Paris – Ile de France féminin.

13 - Réunion du Conseil d'Administration

A l'issue de son élection, le Conseil d'Administration se réunit sous la présidence de Christian Pechméja pour élire le Président de la Fédération, les autres membres du Bureau Directeur, le Président du Jury d'appel et les Présidents de commission (articles 18.1, 18.2 et 23.1 des statuts, et articles 6.4 et 6.5 du règlement intérieur).

Présents : André Amiel, Monique Ansquer, Francis Arnault, Gilles Basquin, Evelyne Beccia, Jacky Bettenfeld, Jean-Charles Bouillot, Claude Bouligaud, Joël Delplanque, Marcel Dijoux, Jean Férygnac, Pierre-Michel Ferry, Jean-Pierre Feuillan, Georges Format, François Garcia, Michel Grout, Jean-Pierre Habay, Laurent Jançon, Alain Koubi, Jean Laterrot, Jean-Claude Legal, Jean Lelong, Christian Liénard, Odile Marcet, Jean-Claude Moreau, Claude Perruchet, Michel Persiaux, Jean-Paul Renaud, Patricia Saurina, Claude Scarsi, Francis Serex, Alain Smadja, Jacques Taillefer

Excusés : Grégory Anquetil, Véronique Pecqueux – Rolland

Assistent : Christophe Drouvroy, Jean-Philippe Gaudichau, Edmond Seuillard, Nathalie Ros, Marc Virapin

13.1 - Election du Président de la Fédération

Un seul candidat : André Amiel

Le vote à bulletin secret donne les résultats suivants :

Votants	: 33
Abstentions	: 1
Vote blanc	: 1
Vote nul	: 1
André Amiel	: 30

André Amiel est élu Président de la FFHB. Il remercie le Conseil d'Administration de sa confiance.

13.2 - Election du Vice-Président délégué

Deux candidats : Jacques Bettenfeld et Christian Liénard

Le vote à bulletin secret donne les résultats suivants :

Votants	: 33
Abstentions	: 0
Vote blanc	: 0
Jacques Bettenfeld	: 30
Christian Liénard	: 3

Jacques Bettenfeld est élu Vice-Président délégué de la FFHB. Il remercie de Conseil d'Administration de sa confiance.

13.3 - Après que Christian Liénard ait indiqué qu'il ne proposerait pas de candidats aux autres postes du Bureau Directeur et aux présidences du Jury d'appel et des commissions, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité de procéder à un vote global sur ces différents postes.

Candidats proposés par André Amiel :

Vice-Président (chargé des relations avec les Ligues et les Comités)	: Francis Arnault
Vice-Président (chargé de la communication et du marketing)	: Jean-Pierre Feuillan
Vice-Président (chargé des relations avec les commissions et des réformes administratives)	: Georges Format
Vice-Président (chargé des relations avec la LNH et le secteur d'élite masculin)	: Claude Scarsi
Vice-Président (chargé des relations avec le secteur d'élite féminin)	: Jacques Taillefer
Secrétaire Général	: Claude Perruchet
Trésorier Général	: Alain Koubi
Président du Jury d'appel	: Claude Bouligaud
Président de la Commission d'Organisation des Compétitions	: Jean-Claude Moreau
Président de la Commission Centrale d'Arbitrage	: François Garcia
Président de la Commission des Statuts et de la Réglementation	: Michel Grout
Président de la Commission Médicale	: Laurent Jançon
Président de la Commission des Finances et du Budget	: Monique Ansquer
Président de la Commission du développement	: Jean-Charles Bouillot
Président de la Commission de Contrôle de Gestion	: Pierre-Michel Ferry
Président de la Commission de Discipline	: Jean Laterrot
Président de la Commission des Réclamations et Litiges	: Michel Persiaux

Le vote à bulletin secret donne les résultats suivants :

Votants	: 33
Abstentions	: 1
Pour la liste proposée	: 32

13.4 - A. Amiel remercie les membres de la commission de surveillance des opérations électorales.

14 - De retour en séance plénière, Claude Perruchet rend compte de la réunion du Conseil d'Administration et du résultat des différentes élections qui s'y sont déroulées (voir point 13 ci-dessus).

15 - André Amiel informe l'assemblée générale qu'il a souhaité que trois membres du Conseil d'Administration, non élus du Bureau Directeur et non présidents de commission, l'assistent en qualité de conseillers. Il s'agit de Joël Delplanque, Jean Férignac et Francis Serex.

André Amiel rappelle que sa liste s'intitulait « Continuons ensemble » et que, donc, son action se situera dans la continuité de ses deux précédents mandats, mais qu'il tiendra compte des

enseignements de la campagne électorale et des suffrages exprimés lors de ces élections. Les élections passées, tout le monde doit se retrouver avec un seul objectif : travailler pour le Handball.

Il remercie l'assemblée générale de la confiance qu'elle lui a apporté, et s'engage, pour les quatre années à venir à maintenir l'image du Handball français telle qu'elle est aujourd'hui, tant à l'intérieur qu'à l'étranger : envié voire, quelquefois, copié.

16 - Dans le cadre des mises en conformité des statuts avec les dispositions du décret n° 2004-22 du 7 janvier 2004 pris pour l'application de l'article 16 de la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 et relatif à l'agrément des fédérations sportives, aux dispositions obligatoires des statuts des fédérations sportives agréées et à leur règlement disciplinaire type, l'Assemblée Générale donne mandat à son Président André Amiel et au Vice-président Jacques Bettenfeld (titulaires), ainsi qu'au secrétaire général Claude Perruchet et au président de la commission des statuts et de la réglementation Michel Grout (suppléants) pour consentir les modifications qui pourraient être demandées par l'Administration ou le Conseil d'Etat par 14198 voix pour (95,85%), 614 contre (4,15%), 118 votes blancs et 557 abstentions (votants : 113 ; voix totales : 15487, exprimées : 14812).

17 – Christian Liénard remercie André Amiel de lui donner la parole. Il le félicite de sa brillante réélection. Il se dit évidemment déçu, mais quand même heureux d'avoir participé pour la première fois à une élection où deux candidats étaient en présence et où un choix était offert aux électeurs.

Il remercie l'ensemble de ses colistiers, qui ont eu le courage et la volonté de mener une campagne digne où seules les idées ont prévalu.

Les trois élus de sa liste travailleront au sein du Conseil d'Administration et apporteront leur pierre à l'édifice. Ils seront vigilants à ce que certaines de leurs idées qui leur tiennent à cœur soient prises en compte. Durant ces quatre années, ils travailleront aux côtés du Président dans l'intérêt du Handball.

18 - André Amiel clôt l'Assemblée Générale à 17h.

Edmond SEUILLARD



Président de la commission de surveillance
des opérations électorales

Christian PECHMEJA



Président de séance

Claude PERRUCHET



Secrétaire Général

André AMIEL



Président de la FFHB